

Agrément Technique ATG avec Certification



Système de fenêtres revêtues
d'un film collé

**VEKA AD70 TOPLINE,
SOFTLINE & SWINGLINE**

Valable du 27/02/2017
au 26/02/2022

Opérateur d'agrément et de certification



Belgian Construction Certification Association
Rue d'Arlon, 53 BE-1040 Bruxelles
www.bcca.be - info@bcca.be

Titulaire d'agrément ATG :

Veka AG
Dieselstrasse 8
D-48324 SENDENHORST
Tél. : +49 (0)2526 29-0
Fax : +49 (0)2526 29-3710
Site Internet : www.veka.de
Courriel : info@veka.com

Commercialisation :

Bureau de ventes BELUX
Au Long Pré 132
B-4053 EMBOURG
Tél. : +32 (0)43 660.166
Fax. : +32 (0)43 661.999
Site Internet : www.veka.be
Courriel : pabsil@veka.com



1 Objectif et portée de l'Agrément Technique

Cet Agrément Technique concerne une évaluation favorable du produit ou système par un Opérateur d'Agrément indépendant désigné par l'UBAtc asbl pour une application déterminée. Le résultat de cette évaluation a été établi dans ce texte d'agrément. Ce texte identifie le produit ou les produits appliqué(s) dans le système et détermine les performances de produit à prévoir, moyennant une mise en œuvre, une utilisation et une maintenance du/des produit(s) ou du/des système(s) réalisées conformément à ce qui est exposé dans ce texte d'agrément.

L'agrément technique est accompagné d'un suivi régulier et d'une adaptation aux progrès de la technique lorsque ces modifications sont pertinentes. Une révision est imposée tous les trois ans.

Pour que l'agrément technique puisse être maintenu, le fabricant doit apporter la preuve en permanence qu'il continue à faire le nécessaire pour atteindre les performances décrites dans l'agrément. Ce suivi est essentiel pour la confiance dans la conformité du produit à cet agrément technique. Il est confié à un opérateur de certification désigné par l'UBAtc.

Le caractère suivi des contrôles et l'interprétation statistique des résultats permettent à la certification qui s'y rapporte d'atteindre un niveau de fiabilité élevé.

L'agrément et la certification de la conformité à l'agrément sont indépendants des travaux effectués individuellement. L'entrepreneur et le prescripteur demeurent entièrement responsables de la conformité de la mise en œuvre aux dispositions du cahier des charges.

2 Objet

Ce document complète l'agrément technique pour le système de fenêtres en PVC, Veka AD70 Topline, Softline et Swingline (ATG 2731) par la description du collage des profilés.

L'agrément technique d'un système de fenêtres à profilés en PVC rigide, revêtues d'un film, présente la description technique d'un système de fenêtres constituées à partir des composants mentionnés au paragraphe 4 et dont les fenêtres construites avec ce système sont présumées conformes aux niveaux de performances mentionnés au paragraphe 6 pour les types et dimensions repris, pour autant qu'elles soient construites conformément aux prescriptions reprises au paragraphe 5, qu'elles soient posées conformément aux prescriptions du paragraphe 7 et qu'elles fassent l'objet d'une maintenance conformément aux prescriptions du paragraphe 8.

Les niveaux de performances mentionnés sont fixés conformément aux critères repris à la NBN B 25-002-1:2009, sur la base d'un certain nombre d'essais représentatifs.

Pour les fenêtres soumises à des exigences supplémentaires en matière de performances ou posées dans des conditions pour lesquelles des niveaux de performances plus élevés sont recommandés, il y a lieu de réaliser des essais supplémentaires conformément aux critères mentionnés dans la NBN B 25-002-1:2009.

Le titulaire d'agrément et les fabricants de fenêtres peuvent uniquement faire référence à cet agrément pour les variantes du système de fenêtres dont il peut être démontré effectivement que la description est totalement conforme à la classification avancée dans l'agrément. Les fenêtres individuelles peuvent porter la marque ATG lorsqu'une licence a été accordée à cet égard au fabricant de fenêtres par le titulaire d'agrément et que le fabricant de fenêtres est titulaire d'un certificat délivré par la BCCA pour la fabrication de fenêtres conformes à l'agrément.

Le texte d'agrément, de même que la certification de la conformité des composants au texte d'agrément et le suivi de l'accompagnement des metteurs en œuvre sont indépendants de la qualité des fenêtres individuelles. Par conséquent, le fabricant, le placeur et le prescripteur demeurent entièrement responsables de la conformité de la mise en œuvre aux dispositions du cahier des charges.

3 Système

Cet agrément s'appuie sur l'agrément ATG 2731 pour ce qui concerne les propriétés du système de profilés, le présent agrément y ajoutant le revêtement d'un film collé.

Le système visé de fenêtres revêtues d'un film collé convient à la fabrication de fenêtres fixes, ouvrant à la française et oscillo-battantes, à simple et double ouvrant, dont les ouvrants et les dormants sont constitués de profilés en PVC rigide extrudés, soudés les uns aux autres, colorés en blanc/crème ou brun/caramel dans la masse et revêtus d'un film collé.

Les profilés bruns/caramel sont toujours parachevés au moyen d'un film coloré collé.

Les fenêtres composées obtenues par la composition de plusieurs éléments dans lesquels le dormant est remplacé par des montants ou des traverses tombent également sous l'agrément. Les assemblages en T de ces montants ou traverses doivent être réalisés par soudure ou par voie mécanique.

Les ensembles menuisés, obtenus par la combinaison de plusieurs éléments dans lesquels les dormants sont assemblés entre eux par des profilés d'assemblage ou d'angle, ne tombent pas sous l'agrément.

4 Composants

4.1 Profilés de résistance en PVC

4.1.1 Compound PVC

Les films tels que décrits ci-après peuvent être appliqués uniquement sur les profilés colorés en blanc/crème et en brun/caramel dans la masse.

Profilés blancs, extrudés conformément aux dimensions telles que reprises à l'ATG 2731 avec les compounds résistant aux UV 09006, 09014, 12017, 13024 et 09210 (D-Sendenhorst) décrits à l'ATG H927.

Profilés bruns, extrudés conformément aux dimensions telles que reprises à l'ATG 2731 avec des compounds non résistants aux UV 10167 et 10170 (D-Sendenhorst) décrits à l'ATG H929.

4.1.2 Profilés de résistance en PVC

Les profilés de résistance en PVC revêtus d'un film collé présentent la classe, la géométrie, les dimensions, les moments de résistance et les poids tels que repris pour le système de fenêtres en PVC Veka AD70 Topline, Soffline et Swingline à l'ATG 2731.

4.1.3 Couche supérieure collée

4.1.3.1 Film Renolit

Tableau 1 – Type de film Renolit MX

Marque	MX Exofol ou MBAS II
Type	Film multicouche : double film constitué d'une sous-couche en PVC semi-rigide et d'une couche de surface en polyacrylate
Texture	Surface plane ou structurée (structure bois)
Fabricant	Renolit Werke GmbH (Worms, Allemagne)

Les informations suivantes ont été délivrées par RENOLIT concernant les dénominations :

- MX-EXOFOL est la nouvelle dénomination de l'ancien MBAS-II.
- Des pigments froids sont intégrés pour certains films de couleur sombre. Ces films sont désignés par la dénomination SST (Solar Shield Technology).

Les films Renolit proprement dits ne bénéficient pas d'un agrément technique et leur utilisation est soumise à des essais de réception. Les rapports des essais mécaniques et de durabilité sur profilés revêtus d'un film Renolit collé sont repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

Tableau 2 - Caractéristiques des films MBAS II, SST et MX Exofol

Caractéristiques	Méthode	Valeurs nominales
Épaisseur complète y compris la couche de surface acrylique	ISO 4593	190 à 200 µm ± 15 % en fonction de la structure de la surface
Épaisseur de la couche de surface acrylique	Procédure d'essai Renolit PA – QSP 10.1	≥ 50 µm
Résistance à la traction	NBN EN ISO 527-3	≥ 20 Mpa
Allongement à la rupture	NBN EN ISO 527-3	≥ 100 %
Retrait	DIN 53377	≤ 4 % (15 min / 100 °C)

Caractéristiques déclarées par le fabricant du film de finition.

4.1.3.2 Programme des couleurs Renolit

Tableau 3 – Programme des couleurs du film Renolit

Dénomination de la couleur	Référence Veka	Référence Renolit	N° RAL approximatif
Film Dekor MX			
Crown platin	1293001	3.1293.001	pas appl.
Quartz platin	1293002	3.1293.002	pas appl.
Earl platin	1293010	9.1293.010	pas appl.
Shogun AC	49197	9.0049.197	pas appl.
Shogun AF	49198	9.0049.198	pas appl.
Shogun AD	49195	9.0049.195	pas appl.
Siena Rosso	49233	9.0049.233	pas appl.
Sienna Noce	49237	9.0049.237	pas appl.
Winchester XA	49240	9-0049.240	pas appl.
Oregon III	2115008	9.2115.008	pas appl.
Chêne doré (SST)	2178001	9-2178-001	pas appl.
Douglas	3069037	9.3069.037	pas appl.
Pin de montagne	3069041	9.3068.041	pas appl.
Chêne clair	3118076	9.3118.076	pas appl.
Douglas strié	3152009	9.3152.009	pas appl.
Chêne rustique	3156003	9.3156.003	pas appl.
Macoré ⁽¹⁾	3162002	9.3162.002	pas appl.
Chêne sombre	2052089	9.2052-089	pas appl.
Film lisse MX			
Jaune zinc	108705	1087.05	1018
Rouge rubis	300305	3003.05	3003
Rouge vin	300505	3005-05	3005
Rouge carmin	305405	3054.05	3002
Rouge brun	308105	3081.05	3011
Bleu monument	500405	5004-05	5004
Bleu brillant	500705	5007-05	5007
Bleu acier SST	515005	5150-05	5011
Vert mousse	600505	6005-05	6005
Vert émeraude	611005	6110.05	6001
Vert sapin	612505	6125-05	6009
Gris basalte	701205	7012-05	7012
Gris basalte lisse	701205083	7012-05	7012
Gris ardoise	701505	7015.05	7015
Gris ardoise lisse	701505083	7015.05	7015
Gris anthracite SST	701605	7016-05	7016
Gris anthracite satiné	4367003	7016-05	7016
Gris agathe	703805	7038-05	7038
Gris quartz	703905	7039-05	7039
Gris argent	715505	7155.05	7001
Gris argent lisse	715505083	7155.05	7001
Gris clair	725105	7251-05	7035
Brun noir	851805	8518-05	8022
Brun	887505	8875.05	pas appl.
Vert monument	992505	9925-05	pas appl.

⁽¹⁾ Il ressort des essais de vieillissement que ces films dépassent la valeur indicative de $\Delta E^* = 3,8$. À cet égard, le tableau 7 des STS 52.3 indique ceci : « Les teintes qui présentent un $\Delta E > 3,8$ ne sont pas exclues. Cependant, il faut savoir que ces teintes s'altèrent à court ou moyen terme. Afin d'orienter le choix des teintes, un tableau est présenté en Annexe 2 » des STS 52.3.

4.1.3.3 Film Hornschuch

Tableau 4 - Type de film Hornschuch

Marque	Hornschuch
Type	Film multicouche : film laminé avec relief sur une sous-couche semi-rigide résistant aux intempéries et aux UV.
Texture	Surface plane ou structurée
Fabricant	Konrad Hornschuch AG (Weißbach, Allemagne)

Les films Hornschuch proprement dits ne bénéficient pas d'un agrément technique et leur utilisation est soumise à des essais de réception. Les rapports des essais mécaniques et de durabilité sur profilés revêtus d'un film Renolit collé sont repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

Tableau 5 - Caractéristiques des films

Caractéristiques	Méthode	Valeurs nominales	
		F436	F456
Épaisseur complète y compris la couche de surface acrylique	ISO 4593	190 à 210 $\mu\text{m} \pm 10\%$	210 à 220 $\mu\text{m} \pm 10\%$
Épaisseur de la couche acrylique	Méthode propre	$\geq 50 \mu\text{m}$	$\geq 60 \mu\text{m}$
Résistance à la traction	NBN EN ISO 527-3	$> 20 \text{ Mpa}$	
Allongement à la rupture	NBN EN ISO 527-3	Sens longitudinal $\geq 60\%$ Sens transversal $\geq 40\%$	
Retrait	DIN 53377	$> \pm 2,5\%$ (10 min / 60 °C)	

Caractéristiques déclarées par le fabricant du film de finition.

4.1.3.4 Programme des couleurs Hornschuch

Tableau 6 - Programme des couleurs du film Hornschuch

Dénomination de la couleur	Référence Veka	Référence Hornschuch	N° RAL approximatif
Film plan et lisse METALLIC ⁽²⁾			
Metbrush aluminium	4361001	F436-1001	pas appl.
Film plan et lisse LIFE LIKE ⁽²⁾			
Acajou	2065021	F436-2001	pas appl.
Noyer	2178007	F436-2075	pas appl.
Film plan et lisse UNI ^{(2) (3)}			
Blanc pur	915205	F456-5053	9010
Blanc crème	137905	F456-5054	9001
Ivoire	101505	F456-5056	1015
Blanc papyrus	901805	F456-5058	9018

⁽²⁾ Dénomination telle que reprise sur les rapports d'essai délivrés.

⁽³⁾ Acrylate de 60 pm possible au lieu de 50 pm.

4.1.3.5 Colle

Le procédé de collage peut être appliqué sur des profilés faisant l'objet de l'agrément technique ATG et fabriqués avec les compounds, comme décrit plus haut.

Le collage du film sur le profilé est réalisé au moyen d'une colle hotmelt conformément au tableau ci-après. Afin de garantir un collage parfait, les surfaces de profilés à coller feront l'objet d'un traitement préalable au moyen d'un primaire. Toutes les phases de production ont été fixées conformément à une procédure interne de surveillance de la qualité.

Tableau 7 - Collage du film

Primer	À base de produits à faible teneur en COV (composés organiques volatils).
Colle hotmelt	Colle thermofusible à base de polyuréthane

Le type et l'identification de la colle et du primaire ont été repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

4.2 Autres composants

Les systèmes de fenêtres en PVC revêtues d'un film collé sont toujours renforcés. Ils comportent un renfort, une quincaillerie, des joints, peuvent être équipés d'un assemblage mécanique en T, de vitrage, de mastics, de colle, et disposent d'autres accessoires tels que repris pour les systèmes de fenêtres en PVC Veka AD70 Topline, Softline et Swingline dans l'ATG 2731.

5 Prescriptions de fabrication

5.1 Fabrication

5.1.1 Fabrication des profilés

L'extrusion des profilés de même que l'application du film collé sont réalisées par la firme Veka dans son unité de production de Sendenhorst (Allemagne). La fabrication des systèmes de fenêtres en PVC Veka AD70 Topline, Softline et Swingline est décrite à l'ATG 2731. Les profilés colorés en brun dans la masse sont toujours collés.

L'autocontrôle industriel de la fabrication comprend notamment la tenue d'un registre de contrôle et l'exécution d'essais en laboratoire sur des éprouvettes prélevées dans la production.

5.1.2 Revêtement des profilés au moyen d'un film collé

Les phases principales d'application du film sont :

- préparation de la précolle (primer) et de la colle principale
- réglage de la machine
 - codage
 - film de protection
 - pose et réglage des rouleaux de compression
- démarrage
- découpe du film
- contrôle en cours de processus et contrôle final
- nettoyage du réservoir de colle
- emballage des profilés

5.1.3 Fabrication des fenêtres

La fabrication des fenêtres revêtues d'un film collé et colorées en blanc dans la masse comme la fabrication des fenêtres revêtues d'un film collé et colorées en brun dans la masse répondent aux exigences telles que reprises à l'ATG 2731.

Le système de fenêtres en PVC colorées en blanc et en brun dans la masse et revêtues d'un film collé est toujours renforcé.

5.2 Commercialisation

La commercialisation pour la Belgique est assurée par Veka Belux (Embourg).

6 Performances du système sous agrément

6.1 Préalable

Pour la stabilité, les propriétés thermiques, les performances relatives à l'air, au vent et à l'eau, l'abus d'utilisation, l'effort de manœuvre, les performances acoustiques et la résistance au choc, il convient de s'en référer à l'ATG 2731 pour le système de fenêtres en PVC Veka AD70 Topline revêtues d'un film collé.

6.2 Performances spécifiques du système de fenêtres revêtues d'un film collé

6.2.1 Durabilité du film

Un essai de vieillissement artificiel a été présenté pour tous les films déclarés, conformément à l'ISO 7724/3. Les profilés qui dépassent la valeur indicative de ΔE^* de 3,8 ont été désignés aux tableaux 3 et 6 au moyen de (1).

6.2.2 Durabilité du collage

La durabilité du collage a été évaluée dans le cadre d'un essai de pelage sur profilés vieillis artificiellement conformément aux STS 52.3, § 4.3.3.3, faisant référence au tableau 9 et à l'annexe 3.

En cas de nouveaux profilés, la force de pelage est supérieure à 2,5 N/mm tandis qu'en cas de profilés vieillis, cette valeur dépasse 2,0 N/mm, l'adhérence satisfaisant dès lors aux exigences des STS 52.3. Ces rapports d'essai ont été repris dans le dossier de l'UBAtc.

6.2.3 Aptitude à l'emploi du film

Le film déclaré a résisté aux essais suivants, repris dans les STS 52.3, tableau 6.

- Résistance à l'usure conformément à l'ISO 7784-2 : pas de dénudation du matériau de base du film.
- Résistance aux rayures conformément à la NBN ISO 1522 : absence de rupture dans le film et pas de dénudation du matériau de base du film.

Le film satisfait aux exigences des STS 52.3 en termes d'aptitude à l'emploi. Ces rapports d'essai ont été repris dans le dossier de l'UBAtc.

6.2.4 Aptitude à l'emploi du profilé revêtu du film

Le film déclaré a résisté aux essais repris dans les STS 52.3, tableau 6, notamment pour l'essai de quadrillage (NBN EN ISO 2409 - classe 0, à -10 °C, 20 °C et 50 °C). Aucun des petits éléments du quadrillage ne s'est détaché du support. Le profilé revêtu du film collé satisfait aux exigences des STS 52.3 en termes d'aptitude à l'emploi. Ces rapports d'essai ont été repris dans le dossier de l'UBAtc.

6.2.5 Durabilité de la fenêtre revêtue du film collé

La durabilité de cette fenêtre revêtue d'un film collé est examinée sur la base du comportement entre différents climats, conformément aux exigences du § 5.2.2.12 de la NBN B25 002-1, configuration d'essai conformément à la NBN EN 1121 et réalisation de l'essai conformément à la NBN EN 13420, Méthode 3. Les résultats de ce programme d'essais ont été repris au Tableau 8.

6.2.5.1 Fenêtre revêtue d'un film collé

Tableau 8 – Comportements entre climats différents

Fenêtres composées et doubles ouvrant à la française / oscillo-battantes avec mauclair et jour latéral	
	Softline 70 AD ATG 2731
Fenêtre (largeur x hauteur)	DODK 1608x2502
Profilé dormant (renfort)	101.214 (113.271)
Dim. max. ouvrant largeur x hauteur (mm)	750x2400
Profilé d'ouvrant (renfort)	103.232 (113.294)
Poids du vantail (kg)	48 kg
Mauclair (renfort)	102.236 (113.013.3)
Parclose	107.214
Couleur à l'extérieur	PVC revêtu d'un film collé Renolit « gris anthracite »
Couleur à l'intérieur	PVC blanc
Quincaillerie	Maco Multi Trend
Fenêtre à l'état initial	
Perméabilité à l'air conformément à la NBN EN 12207	4
Résistance aux effets du vent conformément à la NBN EN 12210	C2/B3
Étanchéité à l'eau conformément à la NBN EN 12208	E1050
Effort de manœuvre - Classification conformément à la NBN EN 13115	1
Effort de manœuvre Application conformément à la NBN B25-002-1 tableau 7	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.
Essai au froid	
Climat A (24 h, intérieur : 23 °C/50 % HR, extérieur : -10 °C)	
Effort de manœuvre Classification conformément à la NBN EN 13115	Classe 2
Effort de manœuvre Application conformément à la NBN B25-002-1 tableau 7	Toutes les applications ne tombant pas sous la classe 1, par exemple un utilisateur à handicap physique, en fonction de la situation
Essai à la chaleur	
Climat D (24 h, intérieur : 23 °C/50 % HR, extérieur : 75 °C)	
Effort de manœuvre Classification conformément à la NBN EN 13115	Classe 2
Effort de manœuvre Application conformément à la NBN B25-002-1 tableau 7	Toutes les applications ne tombant pas sous la classe 1, par exemple un utilisateur à handicap physique, en fonction de la situation

Aucun dommage ni déformations résiduelles n'ont été constatés après l'essai. La durabilité de la fenêtre revêtue d'un film collé, examinée sur la base du comportement entre airs ambiants différents, satisfait aux exigences du § 5.2.2.12 de la NBN B25-002-1. Ces rapports d'essai ont été repris dans le dossier de l'UBA^{tc}.

6.3 Substances réglementées

La firme Veka déclare être en conformité avec le règlement européen 1907/2006/CE concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Pour toute information, consultez le lien suivant :

http://economie.fgov.be/fr/entreprises/domaines_specifiques/Chimie/REACH/index.jsp

7 Pose

Conformément aux descriptions reprises à l'ATG 2731.

8 Directives d'emploi

Conformément aux descriptions reprises à l'ATG 2731.

9 Conditions

- A.** Le présent Agrément Technique se rapporte exclusivement au produit mentionné dans l'en-tête de cet Agrément Technique.
- B.** Seuls le Titulaire d'Agrément et, le cas échéant, le Distributeur, peuvent revendiquer l'application de l'Agrément Technique.
- C.** Le Titulaire d'Agrément et, le cas échéant, le Distributeur ne peuvent pas utiliser le nom et le logo de l'UBAtc, la marque ATG, l'Agrément Technique ou le numéro d'agrément pour des évaluations de produit non conformes à l'Agrément Technique ou pour un produit, kit ou système et concernant ses propriétés ou caractéristiques ne faisant pas l'objet de l'Agrément Technique.
- D.** Des informations mises à disposition de quelque manière que ce soit d'utilisateurs (potentiels) du produit traité dans l'Agrément Technique (par ex. des maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, architectes, prescripteurs, concepteurs, etc.) par le Titulaire d'Agrément, le Distributeur ou un entrepreneur agréé ou par leurs représentants ne peuvent pas être incomplètes ou en contradiction avec le contenu de l'Agrément Technique ni avec les informations auxquelles il est fait référence dans l'Agrément Technique.
- E.** Le Titulaire d'Agrément est toujours tenu de notifier à temps et préalablement à l'UBAtc, à l'Opérateur d'Agrément et à l'Opérateur de Certification toutes éventuelles adaptations des matières premières et produits, des directives de mise en œuvre et/ou du processus de production et de mise en œuvre et/ou de l'équipement. En fonction des informations communiquées, l'UBAtc, l'Opérateur d'Agrément et l'Opérateur de Certification évalueront la nécessité d'adapter ou non l'Agrément Technique.
- F.** L'Agrément Technique a été élaboré sur la base des connaissances et informations techniques et scientifiques disponibles, assorties des informations mises à disposition par le demandeur et complétées par un examen d'agrément prenant en compte le caractère spécifique du produit. Néanmoins, les utilisateurs demeurent responsables de la sélection du produit, tel que décrit dans l'Agrément Technique, pour l'application spécifique visée par l'utilisateur.
- G.** Les droits de propriété intellectuelle concernant l'Agrément Technique, parmi lesquels les droits d'auteur, appartiennent exclusivement à l'UBAtc.
- H.** Les références à l'agrément technique devront être assorties de l'indice ATG (ATG 3071) et du délai de validité.
- I.** L'UBAtc, l'Opérateur d'Agrément et l'Opérateur de Certification ne peuvent pas être tenus responsables d'un(e) quelconque dommage ou conséquence défavorable causés à des tiers (e.a. à l'utilisateur) résultant du non-respect, dans le chef du Titulaire d'Agrément ou du Distributeur, des dispositions de l'article 9.



L'UBAtc asbl est un Organisme d'Agrément membre de l'Union européenne pour l'Agrément Technique dans la construction (UEAtc, voir www.ueatc.eu) notifié par le SPF Économie dans le cadre du règlement (UE) n° 305/2011 et membre de l'Organisation européenne pour l'Agrément Technique (EOTA, voir www.eota.eu). Les opérateurs de certification désignés par l'UBAtc asbl fonctionnent conformément à un système susceptible d'être accrédité par BELAC (www.belac.be).



Cet Agrément Technique a été publié par l'UBAtc, sous la responsabilité de l'Opérateur d'Agrément BCCA, et sur la base de l'avis favorable du Groupe spécialisé « FAÇADES », accordé le 14 octobre 2016.

Par ailleurs, l'Opérateur de Certification, BCCA, a confirmé que la production satisfait aux conditions de certification et qu'une convention de certification a été conclue avec le Titulaire d'Agrément.

Date de cette édition : 27 février 2017.

Pour l'UBAtc, garant de la validité du processus d'agrément

Peter Wouters, directeur

Pour l'Opérateur d'Agrément et de Certification

Benny De Blaere, directeur général

L'Agrément Technique reste valable, à condition que le produit, sa fabrication et tous les processus pertinents à cet égard :

- soient maintenus, de sorte à atteindre au minimum les résultats d'examen tels que définis dans cet Agrément Technique ;
- soient soumis au contrôle continu de l'Opérateur de Certification et que celui-ci confirme que la certification reste valable.

Si ces conditions ne sont plus respectées, l'Agrément Technique sera suspendu ou retiré et le texte d'agrément supprimé du site Internet de l'UBAtc. Les Agréments Techniques sont actualisés régulièrement. Il est recommandé de toujours utiliser la version publiée sur le site Internet de l'UBAtc (www.ubatc.be).

La version la plus récente de l'Agrément Technique peut être consultée grâce au code QR repris ci-contre.

